

**Château-d'Oex, le 4 mars 2020**

**Au Conseil communal de Château-d'Oex**

**Rapport de la Commission pour le préavis N° 02/2020 concernant la demande de crédit pour divers travaux de mise en conformité au bâtiment communal de la Grande Salle de Château-d'Oex**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'étudier l'objet cité en titre s'est réunie le 2 mars 2020 à 20h30 à la petite salle de l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex. Elle était composée de Monsieur Philippe Rosat, 1<sup>er</sup> membre, Madame Anne-Isabelle Mottier et Messieurs Luis Ferreira, Jean-Philippe Blum et Alain Rossier, rapporteur.

Elle a entendu la Municipalité, représentée par M. Christian Daenzer, municipal.

Lors de cette soirée, M. Roland Oguey, chef du service des travaux, était également présent.

M. Christian Daenzer, municipal, nous expose les différents points du préavis.

Les points suivants ont été évoqués :

L'éclairage doit être réadapté (ampoules au mercure plus disponibles sur le marché) avec un système de nouvelle génération dont l'intensité lumineuse pourra être réglée. Cela ne concerne pas la scène.

La sonorisation actuelle est d'une autre époque. Actuellement un système mobile est utilisé pour les manifestations. Il y a lieu d'installer une sonorisation plus adaptée aux besoins actuels.

La plate-forme extérieure pour personnes à mobilité réduite doit être révisée. L'éventualité de la construction d'une rampe a été évoquée mais n'est pas possible en l'état actuel.

Entrée principale. La balustrade doit être remise aux normes (hauteur minimale de 110 cm), ainsi que la porte d'entrée qui est devenue difficile d'utilisation. Ces deux éléments seront reconstruits en bois et dans le même style qu'actuellement.

En conclusion et au vu de l'importance de suivre l'entretien de notre patrimoine bâti et pour le bon fonctionnement de ce beau bâtiment extrêmement sollicité et primordial pour nombres de nos sociétés locales, c'est à l'unanimité que la Commission propose au Conseil Communal de Château-d'Oex d'accepter le préavis N° 02/2020 tel que présenté.

Le rapporteur

Alain Rossier